



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2016

# CNP Assurances annonce le succès d'un placement privé de 500 M\$

CNP Assurances a finalisé le vendredi 15 janvier un placement privé d'une obligation subordonnée de 500 M\$ auprès d'un investisseur institutionnel de premier plan. CNP Assurances a profité d'une demande spécifique pour réaliser cette opération qui permettra d'accompagner la croissance et de renforcer la structure financière du Groupe. Ce succès démontre à nouveau la confiance dans la signature de CNP Assurances.

La transaction, de type « *Fixed for Life* », comporte un coupon de 6% en dollars en ligne, après swap en euros, avec le niveau de la dernière obligation subordonnée émise en décembre 2015 par CNP Assurances. La maturité légale est de 33 ans, avec un premier remboursement optionnel dans 13 ans.

L'obligation est structurée de façon à être considérée comme du capital. Sur le plan réglementaire, l'obligation sera admise en capital Tier 2 dans le référentiel Solvabilité 2. Du point de vue de Standard & Poor's, le placement bénéficie d'une notation BBB+, conformément à la méthodologie en vigueur, et du statut « *Intermediate Equity Content* ».

La date de règlement est le 22 janvier 2016.

Le prospectus du nouvel instrument sera disponible sur les sites internet de CNP Assurances [www.cnp.fr](http://www.cnp.fr) et de l'Autorité des marchés financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

*Ce communiqué ne peut être distribué ou publié, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

### Contacts

#### Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19  
servicepresse@cnp.fr

#### Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31  
Annabelle Beugin-Soulon | 01 42 18 83 66  
Julien Docquincourt | 01 42 18 94 93  
infofi@cnp.fr